PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 OCTOBRE 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 30 septembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, FOULFOIN F, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, FRABOULET C, ROUXEL D, CLEZIO P, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V.

Absents excusés : LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LE CAER S.

Secrétaire de séance :

- Nombre de Conseillers Municipaux :	19
- Nombre de Conseillers Municipaux présents :	16
- Nombre de pouvoirs :	3
- Nombre d'absents :	3

David Rouxel est absent à l'ouverture de la séance.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Finances : renouvellement de la ligne de trésorerie – décisions modificatives pour clôture du budget Les Genêts d'Or – décision modificative budget CCAS
- Service enfance jeunesse : bilan des camps et de l'accueil de loisirs de l'été – projet séjour Maison des Jeunes printemps 2027 – embauche animateurs pour les vacances de la Toussaint
- Personnel : régime indemnitaire agent catégorie B et aménagement du temps de travail des agents des services techniques (suite à avis du Comité Social Territorial Départemental)
- Salle de sports : avenant 1 lot 13 - point sur les travaux
- Service eau potable du SIAEP La Motte-Trévé : présentation du rapport sur le prix et la qualité du service année 2025
- Repas du CCAS
- Organisation du marché de Noël
- Informations et questions diverses : compte-rendu réunion du Bassin de Vie – mois du Doc

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Local club des jeunes : devis sol – devis alarme incendie
- Ecole des Perrières : devis travaux électricité

N'ayant eu aucune observation, le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2026 est validé.

1- FINANCES

- Renouvellement de la ligne de trésorerie

Rapporteur : Gildas Pérennez, Adjoint au Maire

Note explicative :
Le montant de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole est de 200 000 €. La commune n'a fait aucun tirage depuis décembre 2020 mais comme il n'y a pas de commission de non-utilisation, il est proposé de la renouveler.

Les conditions du Crédit Agricole sont les suivantes :

- montant : 200 000 €
- Euribor 3 mois moyenné non flooré à 0 + marge de 1% (taux au 01/09/2026 : 2.636 % + 1 % = 3.636%)
- commission d'engagement : 0,25% du montant de la ligne
- pas de commission de non utilisation

Discussion et vote :
Gildas Pérennez indique que, même si aucun tirage n'a été fait, il convient de la renouveler car la ligne de trésorerie sera utile pour le financement des travaux de la salle omnisports en attendant que le FCTVA soit reversé en N+1.
Un prêt à court terme sera aussi à étudier lors de la commission finances.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de renouveler la ligne de trésorerie pour une année à compter du 16 octobre 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

- Budget Commune : décisions modificatives

Rapporteur : Gildas Pérennez, Adjoint au Maire

Note explicative :
Lors de sa séance du 26 mars 2026, le Conseil Municipal avait décidé de dissoudre le budget Les Genêts d'Or et de l'intégrer dans le budget communal.

Un procès-verbal de transfert des comptes a été rédigé par le Trésorier de Loudéac. Les résultats constatés au 31 décembre 2025 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 10 688,55 €
- Section d'investissement : - 95 693,40 €

Afin de pouvoir passer les écritures sur le budget communal, une décision modificative doit être prise comme suit :

Section de fonctionnement		**Section d'investissement**	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte 023 : + 10 688,55 €	Compte 002 : + 10 688,55 €		Compte 001 : - 95 693,40 €
			Compte 021 : + 10 688,55 €
			Compte 1641 : + 85 004,85 €

Discussion et vote :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les décisions modificatives ci-dessus.

2- SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Rapporteur : Laure Boizard, Adjointe au Maire

Lors de sa séance du 1er octobre dernier, la commission enfance-jeunesse a validé les points suivants :

1- Bilan accueil de loisirs été 2026 :

Note explicative :
Au cours de l'été, il y a eu 455 journées enfants – 6 ans ainsi que 527 journées enfants + 6 ans soit un total de 982 journées enfant (1179 en 2025).

Les effectifs moyens étaient les suivants :

1ère semaine : 42 enfants par jour (53 en 2025)
2ème semaine : 31 enfants par jour (46 en 2025)
3ème semaine : 40 enfants par jour (48 en 2025)
4ème semaine : 39 enfants par jour (41 en 2025)
5ème semaine : 28 enfants par jour (34 en 2025)
6ème semaine : 24 enfants par jour (22 en 2025)

54 enfants de Trévé ont été accueillis avec 453 journées, 10 de Saint-Caradec avec 94 journées,7 de Grâce-Uzel avec 41 journées, 13 de St-Thélo avec 115 journées, 5 de Hémonstoir avec 44 journées et 20 d'autres communes avec 235 journées.

En juillet, l'équipe était composée de Laëtitia Le Bronnec (directrice), Nathalie Guillaume (directrice adjointe), Camille Léauté, Céline Brazy, Maëla Courtel, Léa Bauchet, Maxime Flageul, Valentin Le Bihan (titulaires Bafa) et Axel Plesse (stagiaire BAFA).

En août, l'équipe était composée de Angeline Fiot, Laëtitia Le Bronnec et Nathalie Guillaume (directrices), Camille Léauté, Maxime Flageul, Valentin Le Bihan, Ophélie Clairbaux (titulaires Bafa), Margaux Bertho (stagiaire Bafa).

Bilan financier :

DEPENSES		RECETTES	
transport	1240.00 €	Participation des familles	15 278.32 €
activités	1516.59 €	Participation de la CAF	4 780.07 €
fournitures	333.51€		
Salaires • Animateurs • Agents de service	 20 254.56 € 2 769.33 €		
alimentation	3 656.48 €		
TOTAL : 29 770.47 € (29 770.47 € / 982 journées enfant = 30.31€ /journée enfant)		**TOTAL : 20 058.39 €**	

Le reste à charge pour la commune est de 9 712,08 € soit 9.89 € /journée enfant.

L'accueil de loisirs a eu une baisse des effectifs. Beaucoup d'absences ont été constatées et une fermeture le 13 juillet.
Il y a eu une très bonne équipe d'animation avec des conditions de travail difficiles dues à la chaleur. Aucun problème n'a été constaté ni avec les enfants ni avec les parents.

Arrivée de David Rouwel en séance à 19h45.

2- Bilan des camps été 2026 :

Note explicative :

► *bilan du séjour court des 5-8 ans* :
* 20 enfants âgés de 5 à 8 ans ont participé au séjour du 15 au 17 juillet 2026 à la ferme pédagogique « les animaux du bois » de Coastacorn dont 11 de Trévé, 1 de Saint-Thélo, 1 de Grâce-Uzel et 7 hors communes.
Ce camp était encadré par Angeline Fiot (directrice), Camille Léauté et Valentin Le Bihan.

* Bilan financier :

Dépenses : - hébergement et activités : 1 164 € (visite de la ferme, nourrissage des animaux, veillée contes et légendes, éveil des sens)
- alimentation : 150 €
- transport : 610.76 €
- salaires animateurs : 2 104.83 €
Soit un total de dépenses de 4 028.59 €

Recettes : - participation des familles : 2 077 €
Soit un total de recettes de 2 077 €

Soit reste à charge avant participation des communes de 1 951.59 € (soit 97.57 € /enfant).
La participation des communes avec convention pour 2 enfants étant de 195.15 € et celle de la CAF de 350€, le reste à charge réel pour la commune est de 1 406.44 €.

► *bilan du séjour court des 8 – 10 ans* :
* 24 enfants âgés de 8 à 10 ans ont participé au séjour du 27 au 30 juillet 2026 au camping La Récré des 3 Curés à Milizac dont 7 de Trévé, 4 de Saint-Caradec, 4 de Grâce-Uzel et 9 autres communes.
Ce camp était encadré par Laëtitia Le Bronnec (directrice), Valentin Le Bihan et Kenny Larzul.

* Bilan financier : Dépenses : - camping : 977,49 €
- activités : 865 € (parc attraction et Océanopolis)
- alimentation : 401,40 €
- transport : 900 € + 186.72 € de carburant
- salaires animateurs : 2 654.13 €
Soit un total de dépenses de 5 991.35 €

Recettes : - participation des familles : 3 499 €
Soit un total de recettes de 3 499 €

Soit reste à charge avant participation des communes de 2 492.35 € (soit 103.84 € /enfant).
La participation des communes avec convention pour 8 enfants étant de 830.72 € et celle de de la CAF de 547,20 €, le reste à charge réel pour la commune est de 1 114,43 €.

► *bilan du séjour de vacances ados des 11 – 13 ans :*
* 24 ados âgés de 11 à 13 ans ont participé au séjour du 20 au 24 juillet 2026 au camping Le Kervilor à La Trinité sur Mer dont 16 de Trévé, 1 de Saint Thélo, 1 de St-Caradec et 6 hors commune.
Ce camp était encadré par Angeline Fiot (directrice), Valentin Le Bihan et Kenny Larzul.

* Bilan financier : Dépenses : - camping : 1 311,20 €
- activités : 1 017,60 € (accrobranche, trampoforest, aquapark, filet suspendu)
- alimentation : 444.13 €
- location mini-bus : 900 € + 207.77 € de carburant
- salaires animateurs : 3 460.52 €
Soit un total de dépenses de 7 341.22 €

Recettes : - participation des familles : 4 695.40 €
Soit un total de recettes de 4 695.40 €

Soit reste à charge avant participation des communes de 2 645.82 € (soit 110.24 € / ado).
La participation des communes avec convention pour 2 enfants étant de 220.48 €, le reste à charge réel pour la commune est de 2 425.34 €.

► *bilan du séjour de vacances ados des 14-17 ans :*
* 12 ados âgés de 14 à 17 ans ont participé au séjour du 6 au 10 juillet 2026 au camping La Récré des 3 Curés à Milizac dont 7 de Trévé, 2 de St-Thélo, 2 de Grâce-Uzel et 1 hors commune.
Ce camp était encadré par Angeline Fiot (directrice) et Kenny Larzul.

* Bilan financier : Dépenses : - camping : 752,88 €
- activités : 1 005 € (aquapark, pass pour la semaine à la Récré des 3 Curés)
- alimentation : 414.52 €
- location de mini-bus : 600 € + 133.57 € de carburant
- salaires animateurs : 2 463.64 €
Soit un total de dépenses de 5 359.61 €

Recettes : - participation des familles : 2 763.80 €
Soit un total de recettes de 2 763.80 €
Soit reste à charge de **2 595.81 €** (soit 216.31 € / ado).

La participation des communes avec convention pour 4 enfants étant de 865.24 €, le reste à charge réel pour la commune est de 1 730.57 €.

3- Bilan maison des jeunes été 2026 :
*23 jeunes inscrits cet été (16 garçons et 7 filles). En moyenne, 5 jeunes étaient présents lors des jours d'ouverture soit 297.25 de présence. Effectif en baisse par rapport à l'été dernier.

*Les activités proposées cet été étaient les suivantes : sorties à Kingoland, West Park, piscine et accrobranche.
Les ados étaient encadrés par Angeline Fiot, Camille Léauté, Valentin Le Bihan et Kenny Larzul.

*bilan financier : Dépenses : Sortie à Kingoland : 180.50€
Mini bus : 86€ + Gasoil : 24.58€
Sortie à West Park : 176€
Mini bus : 183.84€ + Gasoil : 57.51€
Sortie piscine Loudéac : 5€
Sortie à St Gonnery : 225€
Mini bus : 60€
Salaires : 908.92€
Soit un total de dépenses de 1 907.35 €

Recettes : Sortie à Kingoland : 10€*8 jeunes =80€
Sortie à West Park : 12 jeunes*12€=144€
Sortie à la piscine : 2 jeunes* 2€= 4€
Sortie accrobranche : 9 jeunes *12€= 108€
Adhésion :8 jeunes* 10€= 80€
Caf : 172.40€
Soit un total de recettes de 588.40 €

Soit un reste à charge de 1 318.95 €.

- Projet séjour Maison des Jeunes au printemps 2027 :

Note explicative :
La commission propose de valider la mise en place d'un séjour de trois jours pour 16 jeunes de 11 à 15 ans du 26 au 28 avril 2027.

Ce séjour aurait lieu en partenariat avec la Ville de Loudéac pour également 16 ados.
Une convention sera rédigée afin que la commune paie toutes les dépenses pour les 32 jeunes puis demandera le remboursement à la ville de Loudéac

- 1ère proposition : 2 jours au Futuroscope et ½ journée à Poitiers

Avec une participation des familles proposée à 150 € par ado, pour 16 jeunes, le budget prévisionnel est de 4 089,12 € soit un reste à charge pour la commune de 1 689.12 €
Il conviendra d'y ajouter le salaire de l'animateur : 1 412.97 €

- 2ème proposition : 2 jours au Futuroscope et ½ journée à Aquascope

Avec une participation des familles proposée à 160 € par ado, pour 16 jeunes, le budget prévisionnel est de 5 265,12 € soit un reste à charge pour la commune de 2 705,12 €.
Il conviendra d'y ajouter le salaire de l'animateur : 1 412.97 €

Ou

Avec une participation des familles proposée à 180 € par ado, pour 16 jeunes, le budget prévisionnel est 5 265,12 € soit un reste à charge pour la commune de 2 385.12 €
Il conviendra d'y ajouter le salaire de l'animateur : 1 412.97 €

Dans un premier temps, le Conseil Municipal doit retenir un des deux séjours et autoriser Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que la convention avec la ville de Loudéac.

Puis, en novembre, lorsque la ville de Loudéac aura délibéré, le Conseil Municipal devra fixer les tarifs du séjour retenu (tarif des communes conventionnées et tarif hors communes conventionnées) sachant que ce tarif doit être identique à celui de Loudéac.

Discussion et vote :
Laure Boizard informe que depuis la mise en place de la Maison des Jeunes, la commune organise chaque année, des séjours pour les 11 – 15 ans : 1 séjour aux sports d'hiver une année pendant les vacances de février puis un séjour court de trois jours l'année suivante pendant les vacances de Pâques.
Laure Boizard précise que la ville de Loudéac doit délibérer en novembre sur ce séjour mais qu'il convient que les projets de Trévé et de Loudéac soient les mêmes avec un tarif identique.

David Rouxel propose de retenir plutôt la 2ème proposition à 180 €, ce que l'ensemble du Conseil Municipal approuve. Le tarif sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
Des actions pourront être mises en place par les jeunes afin de réduire leur coût. Brigitte Jéglot pense que, comme les précédentes années, les jeunes inscrits à la maison des jeunes et participant aux activités devront être prioritaires.

Les élus demandent à Laure Boizard de prendre contact avec l'élue référente de Loudéac afin de lui présenter ce que le Conseil Municipal de Trévé souhaite organiser.

- Embauche animateur accueil de loisirs vacances Toussaint :

Note explicative :
En fonction des effectifs, il est proposé d'embaucher Ophélie Clairbaux en tant qu'animatrice pendant les vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2026. Ces journées de travail varieront en fonction du nombre d'enfants accueillis.
A ce jour, les inscriptions sont encore ouvertes, le besoin en personnel n'est donc pas connu.

Discussion et vote :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour embaucher une animatrice à l'accueil de loisirs selon les effectifs accueillis.

4- **PERSONNEL**

- Régime indemnitaire agent catégorie B

Rapporteur : Gérard Mathécade, Maire

Note explicative :
Angeline Fiot, dans le cadre de la promotion interne, a obtenu le grade d'animateur (catégorie B) et elle sera nommée le 1er novembre prochain.
La délibération du 21 novembre 2024 concernant le régime indemnitaire est à modifier car elle ne concerne pas les agents de ce grade.
Un dossier de demande d'intégration du grade d'animateur au régime indemnitaire a été déposé au centre de gestion et le Comité Social Territorial a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 septembre 2026.

Discussion et vote :
Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis du Comité Social Territorial.

- Aménagement du temps de travail des agents des services techniques

Rapporteur : Frédéric Foulfoin, Adjoint au Maire

Note explicative :
Lors de sa séance du 8 juillet, le Conseil Municipal avait accepté le nouvel aménagement d'horaire des agents des services techniques comme suit :
- Journée de 8 heures avec ½ j de repos par semaine ou 1 j de repos toutes les deux semaines.

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 septembre dernier pour une mise en place le 26 octobre 2026.

Discussion et vote :
Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis du Comité Social Territorial.

5- SALLE OMNISPORTS

Rapporteur : Brigitte Jéglot, Adjointe au Maire

- Avenant n°1 lot n°13 (peinture)

Note explicative :
Suite au mail envoyé par Brigitte Jéglot à l'ensemble du Conseil Municipal, le devis pour travaux supplémentaires a été validé pour un montant de 6 583.17 € HT.
Ce devis concerne la peinture les chéneaux métalliques existants et a fait l'objet d'un avenant au marché.
A noter que certains élus émettent une réserve sur la bonne tenue de ces travaux dans le temps compte-tenu de l'état des chéneaux.

Discussion :
Monsieur le Maire informe que, normalement, il y aura des moins-values sur certains lots. Concernant les travaux de cet avenant, David Rouxel explique que le peintre a été dans l'obligation de renforcer les chéneaux avec des tôles avant de pourvoir les peindre et qu'une membrane a été mise en place.

- Point sur les travaux

- Le sol de la salle est en cours, l'entreprise ST Groupe intervient depuis 1 semaine.
- Les travaux de carrelage réalisés par l'entreprise Sarpic avancent bien.
- Kalon TP a commencé le terrassement.
- Enedis est intervenu lundi 6 octobre pour effectuer un contrôle du câble électrique
- Serfo travaille sur les finitions électriques
- Une nacelle sera louée afin que le cabinet ayant en charge le contrôle technique de la salle puisse vérifier les travaux de couverture.
  Les élus du COPIL informent que des réserves seront émises quant à ce lot.

6- SERVICE EAU POTABLE DU SIAEP LA MOTTE-TREVE : PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ANNEE 2025

Rapporteur : Frédéric Foulfoin, Adjoint au Maire

Note explicative :
Frédéric Foulfoin donne lecture du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service d'eau potable validé par le Comité Syndical du SIAEP lors de sa séance du 2 septembre dernier.

■ 3 900 habitants dépendent directement du service. Pour l'année 2025, le SIAEP distribue l'eau à 1 880 abonnés (1082 pour La Motte et 798 pour Trévé) soit une hausse de 0,43% par rapport à 2024.
■ La société VEOLIA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
■ Les ressources propres (prélèvement les Écoupées à La Motte) enregistrent une production de 123 487 m³ (134 942 m³ en 2024 soit une baisse de 8.49%) et les importations d'eau ont enregistré une hausse de 3,58 % avec une importation de 222 598 m³ (204 282 m³ en 2024). Elles proviennent du Syndicat d'Hilvern pour 937 m³, Syndicat du Lié pour 23 408 m³, commune de Plouguenast-Langast pour 27 198 m³ et du Syndicat Mixte de Kerné-Uhel pour 160 055 m³.

Les exportations ont augmenté de 35.62 % soit 27 679 m³ en 2025 (20 409 m³ en 2024) : 17 787 m³ à la commune de Plouguenast-Langast et 9 892 m³ au Syndicat du Lié.
■ En 2025, les abonnés domestiques ont consommé 121 871 m³ soit 86 litres par habitant et par jour, les abonnés intermédiaires 100 334 m³ et les abonnés industriels ou gros consommateurs 34 929 m³ soit un total de 257 134 m³ (soit une hausse de 5.65% par rapport à 2024).
Le rendement du réseau était de 86 % en 2025 (78.8 % en 2024).
■ Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m^3 consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m^3 payera 410.76 € en 2026 soit en moyenne 3,42 €/m^3, soit une augmentation de 1.67 % par rapport à 2025.
Sur ce montant, 37% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 43% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20%.
■ L'encours de la dette est de 923 643.05 € avec un montant de remboursement de 100 701.04 €. Les amortissements sont de 110 046 €.
■ Les travaux prévus en 2026 concernent les réseaux des lotissements et le renouvellement de réseau (plan de renouvellement de canalisations amiante ciment sur 3 ans).

Discussion et vote :
Philippe Clézio pose deux questions :

- Il fait remarquer que la production est en baisse aux captages des Ecoupées et aimerait savoir quelle est la projection pour les années à venir. Frédéric Foulfoin indique que cette baisse de production touche tous les captages y compris Kerné-Uhel et que la situation devient critique.
- Alors que la consommation a augmenté, pourquoi les recettes ont baissé ? A cette question, Frédéric Foulfoin explique qu'il y a 3 tranches de tarifs, et que ce sont les gros consommateurs (gros élevage) qui ont plus consommé alors que c'est leur tranche qui est la moins chère. Le souhait du SDAEP est de ne faire qu'une seule tranche de tarifs.

Un programme de travaux pluriannuels sur 3 ans a été mis en place concernant des investissements pour remplacer 9 km de canalisations amiante-ciment (3 sur Trévé et 6 sur La Motte) pour un montant avoisinant 1.5 million d'euros.
Frédéric Foulfoin précise aussi que la compétence eau potable sera transmise à LCBC en 2027 sous réserve du vote de l'ensemble des communes.

7- REPAS DU CCAS

Rapporteur : Ozanne Mauvieux, Conseillère Municipale déléguée aux affaires sociales

Note explicative :
Il aura lieu dimanche 11 octobre à 12h30 à la salle des fêtes. Il sera préparé et servi par le traiteur Fabrice Hamon et l'animation sera assurée par Michel Radenac.

170 personnes ont été conviées au repas et 93 personnes seront présentes. En 2026, 13 nouvelles personnes ont été invitées car elles ont eu 75 ans dans l'année.
25 personnes hospitalisées, handicapées ou en Ehpad recevront un colis pour Noël.

8- ORGANISATION DU MARCHE DE NOEL

Rapporteur : Laurent Jouanno, Adjoint au Maire

Note explicative :
Le marché aura lieu le dimanche 6 décembre à la salle des fêtes comme en 2025. L'annonce pour la recherche d'exposants a été diffusée le 1er septembre. 25 exposants ont déjà répondu, reste 7 places.

Les catégories d'exposants sont réparties ainsi : création et artisanat, associations, cosmétiques et spécialités culinaires.
L'ensemble des stands seront en intérieur (grande salle et petite salle de la cuisine).
Le stand buvette et petite restauration sera tenu par plusieurs associations : Fun Run, club des jeunes et la société de chasse.

La prochaine commission aura lieu mi-novembre pour travailler sur les emplacements de chaque stand.

9- LOCAL DU CLUB DES JEUNES

Rapporteur : Brigitte Jéglot, Adjoint au Maire

1- Devis Avis Matériaux pour le sol :

Note explicative :
Lors de sa séance du 23 avril dernier, le Conseil Municipal avait validé le devis d'Avis pour un montant de 4 876.26 € HT concernant les fournitures pour le sol du local (OBS, isolation, tôles et lino). Ce devis a été signé et transmis par mail le 1er juin.
Or, le responsable de la société dit ne pas l'avoir reçu et a envoyé un autre devis plus élevé car le prix des matériaux a augmenté.
Après négociation, Brigitte Jéglot a réussi à faire baisser le prix mais le devis reste plus élevé de 206.53 € HT que le devis initial.

Discussion et vote :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis qui s'élève désormais à 5 082.79 € HT.
La dépense sera mandatée en section d'investissement.

2- Devis alarme incendie – évacuation :

Note explicative :
La commission de sécurité de la Préfecture demande que ce local soit équipé d'une alarme incendie. Le devis de la société SERFO s'élève à 842 € HT.

Discussion et vote :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis.
La dépense sera mandatée en section d'investissement.

10- ECOLE DES PERRIERES : DEVIS TRAVAUX ELECTRICITE

Rapporteur : Brigitte Jéglot, Adjoint au Maire

Note explicative :
Suite au passage de la commission de sécurité mandaté par l'inspection académique, des travaux de mise aux normes en électricité sont nécessaires à l'école des Perrières.
Ces travaux concernent la mise en place de prises électriques dans le bureau de la directrice, 2 prises dans la salle de pause ainsi que la pose de goulottes pour un montant de 914,40 € HT.

Discussion et vote :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis.
La dépense sera mandatée en section d'investissement.

11- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- Compte-rendu de la réunion de l'Espace de Vie du 28 septembre

2- Mois du Doc : la projection du film aura lieu à la médiathèque le vendredi 6 novembre à 20h. L'entrée est fixée à 5€. Le film s'intitule Petits Remparts, nom du logement d'accueil d'urgence pour les femmes violentées et retrace la reconstruction de la vie de ces femmes après leur départ du foyer conjugal.

3- Compte-rendu de la commission culture : Laure Boizard informe que la commission culture a défini ses projets pour le mandat et va étudier l'organisation d'un concert à l'église, d'un marché estival ou d'une exposition en relation avec Partir en Livres (médiathèque) et l'accueil d'une troupe d'artistes en résidence qui interviendrait dans les deux écoles pour la mise en place d'un spectacle commun.

4- Fermeture de la boulangerie : Monsieur le Maire informe que ce commerce va fermer définitivement dimanche 11 octobre.

Fin de séance à 21h15.

Dates à retenir :

- dimanche 11 octobre à 12h à la salle des fêtes : repas du CCAS
- jeudi 15 octobre à 18h : conseil d'école
- samedi 17 octobre à 10h30 en mairie : réunion avec le club des jeunes
- dimanche 18 octobre à 12h à salle des fêtes : repas des classes 6
- dimanche 18 octobre : compétition de cyclo-cross autour de l'étang
- lundi 19 octobre à 19h : commission finances
- mercredi 21 octobre à 18h15 : commission bulletin
- mardi 3 novembre : bureau et conseil communautaire
- vendredi 6 novembre à 20h à la médiathèque : Mois du Doc
- mercredi 11 novembre à 11h au Monument aux Morts : commémoration
- jeudi 19 novembre à 19h30 : conseil municipal